

Séance du 04 mars 2024 à 19 heures 30 minutes
Salle du conseil municipal

Présents :

Mme CANE Nathalie, M. CHAUVIERES Morgan, Mme FALGA Karine, M. FOSSEZ Eric, Mme GUESDON Nicole, M. MARIOT Alexandre, M. MIETTE Pierre, Mme MOREL Michelle, M. PEYRUSSE Jean-Luc, M. PREVEDELLO Xavier

Procuration(s) :

Mme CLAU Nadine donne pouvoir à M. PEYRUSSE Jean-Luc, Mme KRIMM Delphine donne pouvoir à Mme MOREL Michelle

Excusé(s) :

M. AVERSENG Patrick, Mme CLAU Nadine, Mme DABAN Marie-Françoise, M. GROSSET Ludovic, Mme KRIMM Delphine

Secrétaire de séance : M. MIETTE Pierre

Président de séance : M. PREVEDELLO Xavier

1 - Approbation PV séances du 19 et 22 janvier 2024

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Compte rendu des décisions du maire :

DM02_2024 Déclaration préalable pour la suppression des volets du 2^{ème} étage de la mairie

DM03_2024 Renouvellement adhésion à l'association des communes du canal des 2 mers pour 2024 pour un montant de 126,90 euros

DM04_2024 Renouvellement adhésion à l'association Conseil en architecture d'urbanisme et d'environnement du 82 pour 2024 pour un montant de 200 euros

DM05_2024 Renouvellement adhésion à l'association des Maires du Tarn-et-Garonne pour l'année 2024 pour un montant de 361 euros.

3 - Définition Zones d'accélération des énergies renouvelables

Les zones d'accélération des énergies renouvelables ont été définies et seront soumises à la consultation de la communauté de communes et du public.

4 - Contrat entretien de l'éclairage public

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - PLUi-H - définition du Droit de Préemption Urbain

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - SDE82 - Demande d'audit énergétique de l'école

Le choix a été fait de reporter cette étude considérant que les travaux éventuels ne pourront pas être entrepris cette année.

7 - Règlement location des salles municipales

VOTE : Adoptée à l'unanimité

8 - Convention d'utilisation des salles entre association et municipalité

VOTE : Adoptée à l'unanimité

9 - Contrat de location des salles communales et états des lieux

VOTE : Adoptée à l'unanimité

10 - Convention d'utilisation des salles pour les associations extérieures

Le choix a été fait de ne pas voter une convention type, chaque proposition de location de la part d'une association extérieure sera examinée par le conseil municipal.

11 - Suppression régie location salle polyvalente

VOTE : Adoptée à l'unanimité

12 - Convention gestion des chiens errants

VOTE : Adoptée à l'unanimité

13 - Demande de subvention DETR 2024

VOTE : Adoptée à l'unanimité

14 - Demande de subvention renouvellement plaques de rues

VOTE : Adoptée à l'unanimité

15 - Questions diverses

Monsieur le maire présente un devis de la société SODECO pour la fourniture de désherbant bio contrôlé pour un total de 1409,40 euros TTC, le devis est approuvé.

Un devis pour la gestion du cimetière a été demandé à deux sociétés afin de répertorier sur informatique toutes les concessions existantes et de gérer leur attribution et renouvellement. Il est décidé de choisir le devis de COSOLUCE qui est le gestionnaire des logiciels actuels du secrétariat et qui est le moins cher soit 576.89 euros TTC par an plus 2 454 euros TTC de frais d'installation et de paramétrage la première année.

La commémoration du 62^{ème} anniversaire du « cessez le feu en Algérie » aura lieu le dimanche 24 mars, un dépôt de gerbe sera fait à 10h au monument aux morts de la commune.

L'inauguration de la salle polyvalente était prévue le 27 avril 2024 – suite au refus de la commission de sécurité du SDIS, l'inauguration est reportée à une date ultérieure.

Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin à la salle polyvalente.

Le Président de la communauté de communes viendra présenter le rapport d'activités 2023 avant le conseil municipal fixé le 13 mai 2024 à 18h45.

Le vote du budget primitif 2024 sera proposé à la séance du conseil municipal du 4 avril 2024, les documents préparatoires seront envoyés 12 jours avant la séance.

L'alarme de la mairie est obsolète et nécessite un contrat d'entretien, deux devis ont été demandés : la société SCUTUM pour un total de 5 547 euros HT à l'achat ou en location financière pour 132 euros HT avec frais d'installation de 492 euros HT ; et la société FAUCHE pour un total HT à l'achat de 4 369,54 euros. Un troisième devis va être sollicité pour essayer de trouver une solution moins onéreuse.

Le planning des formations de l'Association des Maires de France sera envoyé à tous les conseillers municipaux avec le présent compte rendu.

Eclairage boulo-drome : un devis a été demandé à la société LANIES pour un total HT de 5 248,40 euros, un devis concurrentiel sera demandé pour la mise en œuvre d'un éclairage solaire.

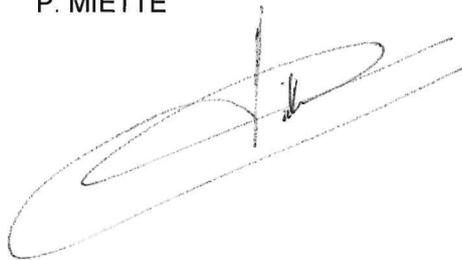
Couverture du boulo-drome : un projet de couverture avec panneaux photovoltaïques est à l'étude, l'entreprise doit se rapprocher de la mairie pour présenter son projet.

Contrat de dé-moustication : afin de poursuivre la lutte contre le moustique tigre, un nouveau contrat de dé-moustication va être demandé à la société ECOLAB.

Monsieur le maire donne lecture d'une doléance de la part d'un administré excédé par la vitesse des véhicules sur la route de Toulouse et déplore le manque de sécurité lié au passage incessant des camions suite à la fermeture d'un tronçon de l'autoroute A20. Monsieur le maire recevra cet administré afin de lui présenter le projet d'aménagement de la place de la Poste qui inclue la sécurisation de la route de Toulouse.

La séance est levée à 22h

Le Secrétaire de séance,
P. MIETTE



Fait à SAINT PORQUIER
Le Maire, X. PREVEDELLO

